



CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 06 MAI 2021

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29/04/2021,
- 2) Compte administratif 2020 (Commune),
- 3) Compte administratif 2020 (Bâtiments Commerciaux),
- 4) Compte administratif 2020 (Budget annexe Lotissement),
- 5) Affectation du résultat 2020 (Commune),
- 6) Affectation de résultat 2020 (Bâtiments Commerciaux),
- 7) Affectation de résultat 2020 (Budget annexe Lotissement),
- 8) Compte de gestion 2020 (Commune),
- 9) Compte de gestion 2020 (Bâtiments Commerciaux),
- 10) Compte de gestion 2020 (Budget annexe Lotissement),
- 11) Vote des taux 2021,
- 12) Contribution aux organismes de regroupement,
- 13) Subventions attribuées aux associations,
- 14) Budget primitif 2021 (Commune),
- 15) Budget primitif 2021 (Bâtiments Commerciaux),
- 16) Budget primitif 2021 (Budget annexe Lotissement),
- 17) Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet,
- 18) Création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe à temps complet,
- 19) Questions diverses.

L'an deux mil vingt et un, le six mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué (convocation du 30/04/2021), s'est réuni à la salle polyvalente Hélène NEVEUR en raison de la situation sanitaire actuelle liée au COVID'19, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Sylvie MERCIER, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, **Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETHOMÉ, Sylvie LIMOGES.**

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BRUNET

Absents excusés : Mélissa MONGIS, Delphine BAYOU, Ludovic ALLU

Procuration(s) : Melissa MONGIS donne pouvoir à Joëlle DUJARDIN, Ludovic ALLU donne procuration à Jean BRETHOMÉ

Présents : 16

Absents : 3

Procurations : 2

Votants : 18

► Ordre du jour N° 1

Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29/04/2021.

Le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal (séance du 29/04/2021) est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETHOMÉ, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

Pour procéder aux votes des différents comptes administratifs de la commune, le Maire quitte la salle polyvalente Hélène NEVEUR où se déroule la séance du Conseil Municipal

Madame Béatrice RAPET prend la parole et présente le budget

► Ordre du jour N° 2

Compte administratif 2020 (Commune)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VOTANTS : 17

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

Ont voté pour : Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Sylvie LIMOGES.

Se sont abstenus : Jean BRETHOMÉ, Ludovic ALLU

► Ordre du jour N° 3

Compte administratif (Bâtiments Commerciaux)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VOTANTS : 17

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETHOMÉ, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► Ordre du jour N° 4

Compte administratif (Budget annexe lotissement).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VOTANTS : 17

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

Ont voté pour : Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Sylvie LIMOGES.

Se sont abstenus : Jean BRETHOMÉ, Ludovic ALLU

Le Maire réintègre la salle où se déroule la séance du Conseil Municipal.

► Ordre du jour N° 5

Affectation du résultat 2020 (Commune)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETTHOMÉ, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► Ordre du jour N° 6

Affectation de résultat 2020 (Bâtiments Commerciaux)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETTHOMÉ, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► Ordre du jour N° 7

Affectation de résultat 2020 (Budget annexe lotissement)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETTHOMÉ, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► Ordre du jour N° 8

Compte de gestion 2020 (Commune)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETTHOMÉ, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► Ordre du jour N° 9

Compte de gestion 2020 (Bâtiments commerciaux)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETTHOMÉ, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► **Ordre du jour N° 10**

Compte de gestion 2020 (Budget annexe lotissement)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETHOMÉ, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► **Ordre du jour N° 11**

Vote des taux 2021.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29, L 2311-1 et suivants, L 2312-1 et suivants L 23331-3,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu le code général des impôts et notamment ses articles 1636B sexies et 1636 B septies,

Vu la loi des finances annuelles,

Vu l'état 1259 portant modification des bases nettes d'imposition des 3 taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2021,

Madame le maire expose au Conseil municipales les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année,

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de 623 743 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal maintient les taux de l'année 2021 de la façon suivante :

TAXES	TAUX 2020	TAUX 2021	BASES	PRODUIT
T.F.B	1229313	47.98	1 236 000	593 033
		26.48+ 21.50	Taux communal Taux départemental	
T.F. NB	68484	45.03	68200	30710
C.F.E				
			PRODUIT ATTENDU	623 743

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETHOMÉ, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► **Ordre du jour N° 12**

Contribution aux organismes de regroupement

Le Maire soumet au Conseil Municipal le montant de la contribution aux organismes de regroupement (voir tableau ci-joint).

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT		
SIEMLFA	Cotisation	1000
SYNDICAT DE VOIRIE	Cotisation	800
SYNDICAT DE VOIRIE (assistance)	Cotisation	1200
SYNDICAT DES EAUX (compétence assainissement)	Cotisation	
TOTAL réalisé		3000
TOTAL article 6554		3000

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETOME, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► **Ordre du jour N° 13**

Subventions attribuées aux associations

BP 2021 COMMUNE DE THÉNAC				
IV - ANNEXES				IV
Engagements hors bilan - Engagements donnés et reçus				B1.7
Subventions versées dans le cadre du vote du budget				
Article L.2311-7 du CGT)				
Article	Subventions	Organisme	Nature juridique	Montant Subvent.
INVESTISSEMENT				
	NEANT			
FONCTIONNEMENT				
6574	Subv.onct.asso&autres pers. de droits privé			30 000
	Subvention	A.C.C.A THENAC	Association	0
	Subvention	ADCS OCCE 17	Collectivité territ.	0
	Subvention	AERO-CLUB DE SAINTES	Association	800
	Subvention	AGE D'OR THENACAIS	Association	0
	Subvention	AMICALE ORNITHOLOGIQUE DEPT17	Association	0
	Subvention	ASS.SPORTIVE THENAC CLUB	Association	3000
	Subvention	ASSOCIATION ACTIONS VILLAGE	Association	2000
	Subvention	BALLES ET PATTES	Association	0
	Subvention	COMITE DE LA FOIRE AUX FLEURS	Association	0
	Subvention	COMITE DES FETES THENACAIS	Association	0
	Subvention	CONSEIL LOCAL PARENTS D'ELEVES	Association	0
	Subvention	DELICES CREOLES	Association	0

Subv.exceptionnelles	DIVERSES ASSOCIATIONS	Association	14720.20
Subvention	ENSEMBLE CHANTONS	Association	700
Subvention	ETOILE SPORTIVE THENACAISE	Association	3500
Subvention	L'ARCHE EN SEL	Association	0
Subvention	L'ECRITURE PREND LE LARGE	Association	4500
Subvention	S.P.A.	Association	779.80
Subvention	VELO-CLUB CORME ROYAL	Association	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
(sauf pour la subvention de l'Association Actions Villages)

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vote de l'enveloppe et individualisation.

Au moment du vote de la Vote de l'enveloppe et individualisationsubvention pour l'association Actions Village, il est demandé au conseillers municipaux membres de cette association de se retirer et de ce fait de ne pas prendre part au vote : Joëlle DUJARDIN (+ procuration de Mélissa MONGIS), Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Jean-Christophe CHAUMET, Jean-Pierre DURAND, se retirent.

LE GALL Nadège, MOULINEAU Ludovic, PAYET Patrick, MUSCADET Nelly, AUDEBAUD Christian, BRUNET Jean-Pierre, MERCIER Sylvie, BRETHOMÉ Jean, LIMOGES Sylvie, Ludovic ALLU (vote par procuration) **ont pris part au vote.**

Après en avoir délibéré :

VOTANTS : 10

POUR : 7

CONTRES : 3

ABSTENTIONS : 8

Ont voté pour : LE GALL Nadège, MOULINEAU Ludovic, PAYET Patrick, MUSCADET Nelly, AUDEBAUD Christian, BRUNET Jean-Pierre, MERCIER AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND.

Ont voté contre : Sylvie, BRETHOMÉ Jean, LIMOGES Sylvie, Ludovic ALLU.

► Ordre du jour N° 14

Budget primitif 2021 (Commune)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 15

CONTRE : 2

ABSTENTION : 1

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Mélissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND.

Ont voté contre : Jean BRETHOMÉ, Ludovic ALLU.

S'est abstenue : Sylvie LIMOGES.

► Ordre du jour N° 15

Budget primitif 2021 (Bâtiments commerciaux)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Mélissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETHOMÉ, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► **Ordre du jour N° 16**

Budget primitif 2021 (Budget annexe lotissement)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETOME, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► **Ordre du jour N° 17**

Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de corriger la délibération du 05 février 2021 ayant pour objet la création d'un poste d'agent technique 2^{ème} classe puisque les termes utilisés sont erronés.

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant qu'aux termes de l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé ;

Considérant qu'en raison des besoins du service de la collectivité, il conviendrait de créer un emploi permanent pour un poste **d'adjoint technique territorial** à temps complet

Le Maire, rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des effectifs pour permettre des avancements de grade.

LE MAIRE propose d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter du 01/06/2021 ;

Nombre d'emplois	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail Hebdomadaire
UN	- d'adjoint technique territorial dans un grade de catégorie C1. . - A compter du 01/06/2021 En remplacement d'avril 2021.	- l'adjoint technique territorial C1 affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes Création / Entretien des espaces verts, voirie, bâtiments.	- A temps complet pour 35 heures hebdomadaires.

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.
Le Maire propose à l'assemblée d'adopter le tableau des effectifs suivant :

COMMUNE DE THENAC TABLEAU DES EFFECTIFS APRES CREATION DES POSTES

GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIE S	EFFECTIF F	DUREE HEBDOMMAIRE (nombre heures et minutes)	Poste pourvus	Poste vacant
ADMINISTRATIVES		4			
adjoint administratif territorial principal 1ère classe	C	1	35 heures	X	
adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	1	35 heures	X	
adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	1	35 heures	X au 01/06/2021	
adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	1	35 heures		X
TECHNIQUES		6			
adjoint technique territorial principal 1ere classe	C	1	35 heures		X
adjoint technique territorial principal 2ème classe	C	3	35 heures	X	
adjoint technique territorial principal 2ème classe	C	1	20 heures	X	
adjoint technique territorial	C	1	35 heures	X au 01/06/2021	
CULTUREL		2			
assistante de conservation	B	1	35 heures	X	
adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe	C	1	30 heures	X	
TOTAL				10 postes pourvus	2 postes vacants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

d'adopter le tableau des emplois ainsi corrigé qui prendra effet à compter du 01/06/2021

- à signer tout document se rapportant à cette affaire.

- à nommer l'agent à temps complet dans ses fonctions dans le grade par arrêté.

- les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETHOMÉ, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

► Ordre du jour N° 18

Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe à temps complet

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, Considérant qu'aux termes de l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé ;

Vu la lettre de l'agent acceptant ce changement,

Considérant que le comité technique paritaire sera informé de la création d'un emploi permanent à temps complet,
 Considérant qu'en raison des besoins du service de la collectivité, il conviendrait de créer un emploi permanent à temps complet ;

Le Maire, rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. La délibération doit préciser le grade correspondant à l'emploi créé.

CONSIDERANT qu'en raison des besoins de la collectivité, il conviendrait de créer un emploi permanent à temps complet ;

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE

de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet **au 1^{er} septembre 2021**

à ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois et au grade ci-après : Un emploi de catégorie C dans un grade de catégorie C2.

adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé de ses fonctions habituelles, et des fonctions nouvelles suivantes mise en place et alimentation du site internet de la commune.

A temps complet pour 35 heures hebdomadaires.

la rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Le Maire propose à l'assemblée d'adopter le tableau des effectifs suivant :

COMMUNE DE THENAC TABLEAU DES EFFECTIFS APRES CREATION DES POSTES

GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIE		DUREE HEBDOMADAIRE (nombre heures et minutes)	Poste pourvus	Poste vacant
	S	EFFECTIF F			
ADMINISTRATIVES					
adjoint administratif territorial principal 1 ^{ère} classe	C	1	35 heures	X	
adjoint administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	C	1	35 heures	X	
adjoint administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	C	1	35 heures	X au 01/06/2021	
adjoint administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	C	1	35 heures		X
TECHNIQUES					
adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	1	35 heures		X
adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	3	35 heures	X	
adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	1	20 heures	X	
adjoint technique territorial	C	1	35 heures	X au 01/06/2021	
CULTUREL					
assistante de conservation	B	1	35 heures	X	
	C	1	35 heures (01/09/2021)		X
adjoint territorial du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	C	1	30 heures	X	
TOTAL				10 postes pourvus	3 postes vacant

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ont voté pour : Sylvie MERCIER, Patrick PAYET, MOULINEAU Ludovic, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Karine PROSPER, BRUNET Jean Pierre, Béatrice RAPET, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Melissa MONGIS, Jean-Christophe CHAUMET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre DURAND, Jean BRETOME, Sylvie LIMOGES, Ludovic ALLU.

Autorise Madame le Maire :

A procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre toutes les dispositions relatives à cette affaire.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

► Ordre du jour N° 19

Questions diverses

NEANT

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 H.10

NOM	PRENOM	présent	excusé	pouvoir
ALLU	Ludovic		X	J. BRETHOMÉ
AUDEBAUD	Christian	X		
BAYOU	Delphine		X	
BRETHOME	Jean	X		
BRUNET	Jean-Pierre	X		
CHAUMET	Jean-Christophe	X		
DUJARDIN	Joelle	X		
DURAND	Jean-Pierre	X		
LE GALL	Nadège	X		
LIMOGES	Sylvie	X		
MERCIER	Sylvie	X		
MONGIS	Melissa		X	J. DUJARDIN
MOULINEAU	Ludovic	X		
MUSCADET	Nelly	X		
PAYET	Patrick	X		
PROSPER	Karine	X		
RABANIER	Jean-luc	X		
RAPET	Beatrice	X		
ROCHERIEU-RODRIGUEZ	Franck	X		

